

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Product 2

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2020-0024-00-00

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0017068-0002

Table des matières

| | |
|---|----|
| Informations administratives | 1 |
| 1.1. Noms commerciaux du produit | 1 |
| 1.2. Titulaire de l'autorisation | 1 |
| 1.3. Fabricant(s) des produits biocides | 1 |
| 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s) | 1 |
| 2. Composition et formulation du produit | 2 |
| 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide | 2 |
| 2.2. Type de formulation | 3 |
| 3. Mentions de danger et conseils de prudence | 3 |
| 4. Utilisation(s) autorisée(s) | 4 |
| 5. Conditions générales d'utilisation | 15 |
| 5.1. Consignes d'utilisation | 16 |
| 5.2. Mesures de gestion des risques | 16 |
| 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement | 16 |
| 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage | 16 |
| 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage | 17 |
| 6. Autres informations | 17 |

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Korasit NG gelb
Korasit TT25P gelb

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|--|-----------------------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Kurt Obermeier GmbH & Co. KG |
| | Adresse | Berghäuser Straße 70 57319 Bad Berleburg Allemagne |
| Numéro de l'autorisation | BE2020-0024-00-00 1-1 | |
| Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 | BE-0017068-0002 | |
| Date de l'autorisation | 02/10/2020 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 02/10/2025 | |

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

| | |
|---|--|
| Nom du fabricant | Kurt Obermeier GmbH & Co. KG |
| Adresse du fabricant | Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Berghäuser Straße 70 D-57319 Bad Berleburg Allemagne |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|---|--|
| Substance active | 1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine) |
| Nom du fabricant | LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products |
| Adresse du fabricant | Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer Vapi Private Ltd. Plot 306/3, II Phase GIDC Vapi 396 195 Gujarat Inde |
| Substance active | 48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole) |
| Nom du fabricant | LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products |
| Adresse du fabricant | Kennedyplatz 1 D 50569 Köln Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Syngenta Crop Protection Corp Schwarzwaldallee 215 CH 4002 Basel Suisse |
| Substance active | 51 - Tébuconazole |
| Nom du fabricant | LANXESS Deutschland GmbH Material Protection Products |
| Adresse du fabricant | Kennedyplatz 1 D 50569 Köln Allemagne |
| Emplacement des sites de fabrication | Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 Hawthorn Road 64120-001 Kansas City MO États-Unis |

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|---|--|----------------------|-------------|-----------|------------|
| (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine) | | Substance active | 52645-53-1 | 258-067-9 | 2,69 |
| 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole | | Substance active | 60207-90-1 | 262-104-4 | 1,5 |
| Tébuconazole | 1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol | Substance active | 107534-96-3 | 403-640-2 | 1,56 |
| Amines, coco alkyldiméthyl, N-oxides | - | Substance non active | 61788-90-7 | 263-016-9 | 7,5 |

| | | | | | |
|-------------------------------------|---|----------------------|------------|-----------|---------|
| Acetic acid | Acetic acid | Substance non active | 64-19-7 | 200-580-7 | 0,12004 |
| Phosphoric acid | Phosphoric acid | Substance non active | 7664-38-2 | 231-633-2 | 0,53 |
| CI Basic yellow 28 | 2-[[[4-methoxyphenyl)methyl]hydrazono]methyl]-1,3,3-trimethyl-3H-indolium | Substance non active | 58798-47-3 | 261-448-2 | 0 |
| C.I. Basic Blue 3 | 3,7-bis(diethylamino)phenoazin-5-ium hydroxide | Substance non active | 93966-70-2 | 301-023-1 | 0 |
| C.I. Basic Blue 159 | 5-(diisopropylamino)-2-[[4-(dimethylamino)phenyl]azo]-3-methyl-1,3,4-thiadiazolium methyl | Substance non active | 83969-12-4 | 281-589-3 | 0 |
| C.I. Basic Red 18:1 | [2-[[4-[(2-chloro-4-nitrophenyl)azo]phenyl]ethylamino]ethyl](2-hydroxypropyl)dimethylammonium acetate | Substance non active | 82205-20-7 | 279-919-6 | 0 |
| C.I. Basic Yellow 51 | 1,3,3-trimethyl-2-[[[(methylphenyl)hydrazono]methyl]-3H-indolium chloride | Substance non active | 55850-01-6 | 259-858-1 | 0,0335 |
| butyldiglycol | 2-(2-butoxyethoxy)ethanol | Substance non active | 112-34-5 | 203-961-6 | 3 |
| 2-Butoxyethanol | 2-butoxyethanol | Substance non active | 111-76-2 | 203-905-0 | 0 |
| Caprolactam | Caprolactam epsilon | Substance non active | 105-60-2 | 203-313-2 | 0 |
| Dipropylene glycol monomethyl ether | (2-methoxymethylethoxy)propanol | Substance non active | 34590-94-8 | 252-104-2 | 1,5 |

2.2. Type de formulation

Soluble concentrate (SL): meta-SPC 1 and meta-SPC 2; Any other liquid (AL): meta-SPC 3

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée.
 Provoque des lésions oculaires graves.
 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 Peut nuire au fœtus.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Éviter le rejet dans l'environnement.

Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Éviter de respirer les aérosols.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à savon et eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Éliminer le contenu dans élimination appropriée.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée:Consulter un médecin.

Garder sous clef.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement autoclave vide-pression par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide, insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
 Nom commun: Wood rotting fungi
 Stade de développement: Hyphes|Champignons

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
 Nom commun: House longhorn beetle
 Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
 Nom commun: Termites (genus Reticulitermes)
 Stade de développement: Pas de donnée

| | |
|--|--|
| Domaine d'utilisation | <p>Intérieur</p> <p>Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3</p> |
| Méthode(s) d'application | <p>Traitement autoclave vide-pression Description détaillée:</p> <p>Traitement autoclave vide-pression par les professionnels ayant des compétences avancées démontrées</p> |
| Taux et fréquences d'application | <p>Taux d'application: Classe d'emploi 1 : 0,9 kg/m³ Classe d'emploi 2 : 1,85 kg/m³ Classe d'emploi 3 : 2,9 kg/m³ Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Classe d'emploi 1 : 0,5 à 1 % Classe d'emploi 2 : 1 à 2% Classe d'emploi 3 : 1,6 à 3% Nombre et fréquence des applications:</p> <p>Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.</p> |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | <p>Professionnel</p> |
| Dimensions et matériaux d'emballage | <p>Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]</p> |

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

- Classe d'emploi 1 : 0,5 à 1 %
- Classe d'emploi 2 : 1 à 2%
- Classe d'emploi 3 : 1,6 à 3%

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers les cuves de traitement pour l'imprégnation sous vide et sous pression sont automatisés par des lignes connectées.

Après le processus d'imprégnation sous vide et sous pression, la porte de la cuve de réception est ouverte et le bois traité est transféré, à l'aide de chariots élévateurs, vers une zone de stockage où il peut être placé pour sécher.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés. Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité, le contact avec les cuves de traitement et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Trempage automatique par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide, insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Wood rotting fungi
Stade de développement: Hyphes|Champignons

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: House longhorn beetle
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites (genus Reticulitermes)
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Application à l'intérieur, dans les sites industriels
Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation.
Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3

Méthode(s) d'application

Trempage automatique

Description détaillée:

Trempage automatique par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m² (avec couche de finition) ; 15 g/m² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m² Classe d'emploi 2 : 5 g/m² Classe d'emploi 3 : 7,5 g/m² (avec couche de finition) ; 15 g/m² (sans couche de finition)

Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition) Avec une protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5% Classe d'emploi 2 : 2 à 5% Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition)

Nombre et fréquence des applications:

Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve d'immersion ou le bac pour un trempage automatisé se fait de manière automatique par des lignes connectées.

Pour le trempage automatisé, un opérateur descend le bois dans la cuve d'immersion ou transfère le bois dans un bac à l'aide d'un chariot élévateur à fourche. Le trempage automatisé est un processus automatisé. Après le traitement, le bois est sorti à l'aide du chariot élévateur. Le bois est ensuite transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés. Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien de la cuve d'immersion ou du bac de trempage.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Pulvérisation automatisée par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Fongicide, insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Wood rotting fungi Stade de développement: Hyphes Champignons Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: House longhorn beetle Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3 |
| Méthode(s) d'application | Pulvérisation automatisée Description détaillée: Pulvérisation automatisée en système fermé par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 5 g/m ² Classe d'emploi 3 : 7,5 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition) Avec une protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5% Classe d'emploi 2 : 2 à 5% Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition) Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L] |

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)

8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la chambre d'aspersion pour une aspersion automatisée se fait de manière automatique par des lignes connectées.

L'aspersion automatisée est un processus automatisé. Après la préservation du bois par aspersion automatisée, le bois traité est transféré, avec le chariot élévateur à fourche, vers une zone de stockage où il est placé pour sécher.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.

Utilisez des gants et une combinaison de protection (double combinaison) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Trempage manuel par des professionnels ayant des compétences avancées démontrées

| | |
|--|---|
| Type de produit | TP08 - Produits de protection du bois |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Fongicide, insecticide |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: Basidiomycetes: Nom commun: Wood rotting fungi Stade de développement: Hyphes Champignons Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L. Nom commun: House longhorn beetle Stade de développement: Larves Insectes Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites (genus Reticulitermes) Stade de développement: Pas de donnée |
| Domaine d'utilisation | Intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3 |
| Méthode(s) d'application | Trempage manuel Description détaillée: Trempage manuel |

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m² (avec couche de finition) ; 15 g/m² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m² Classe d'emploi 2 : 5 g/m² Classe d'emploi 3 : 7,5 g/m² (avec couche de finition) ; 15 g/m² (sans couche de finition)
Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition) Avec une protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5 % Classe d'emploi 2 : 2 à 5 % Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition)
Nombre et fréquence des applications:
Les taux d'application sont appliqués en une seule fois.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L]

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de trempage pour un trempage manuel sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées ou manuellement.

Pendant le trempage manuel, l'opérateur soulève et place, à la main, l'article en bois dans la cuve d'immersion. Il pousse ensuite, à l'aide d'un piquet, l'article en bois sous le produit de préservation du bois dans la cuve d'immersion et/ou utilise un balai pour appliquer le produit de préservation du bois sur l'article en bois (l'article se trouve toujours dans la cuve d'immersion lorsque le produit de préservation est appliqué sur le bois). L'opérateur sort ensuite manuellement l'article en bois de la cuve d'immersion et l'empile pour le faire sécher.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection (double combinaison), des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant le processus de trempage manuel.

Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.

Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.

Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Flow coating (submersion) par un professionnel ayant des compétences avancées démontrées

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Fongicide, insecticide

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Basidiomycetes:
Nom commun: Wood rotting fungi
Stade de développement: Hyphes|Champignons

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: House longhorn beetle
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites (genus Reticulitermes)
Stade de développement: Pas de donnée

| | |
|--|---|
| Domaine d'utilisation | Intérieur Application à l'intérieur, dans les sites industriels Usage extérieur uniquement (y compris les constructions de toit, les portes extérieures et les fenêtres). Le produit ne doit pas être utilisé dans les lieux d'habitation. Préservation préventive du bois résineux et du bois feuillu dans les classes d'emploi 1 (à l'exclusion des lieux d'habitation) et 2. Préservation préventive du bois résineux dans la classe d'emploi 3 |
| Méthode(s) d'application | Flow coating (submersion) Description détaillée: Flow coating (submersion) |
| Taux et fréquences d'application | Taux d'application: sans protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 2,5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 3,7 g/m ² Classe d'emploi 3 : 5,8 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) • avec protection contre les termites : Classe d'emploi 1 : 5 g/m ² Classe d'emploi 2 : 5 g/m ² Classe d'emploi 3 : 7,5 g/m ² (avec couche de finition) ; 15 g/m ² (sans couche de finition) Dilution (%): Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes : Sans protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5% Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%. Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition) Avec une protection contre les termites Classe d'emploi 1 : 2 à 5% Classe d'emploi 2 : 2 à 5% Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition) 8 à 10% (sans couche de finition) Nombre et fréquence des applications: Les taux d'application sont appliqués en une seule fois. |
| Catégorie(s) d'utilisateurs | Professionnel |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Pot, IBC : PEHD (opaque) 10/ 15/ 20 / 600 / 1000 [L] |

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Diluez le produit avec de l'eau avant utilisation afin d'obtenir les dilutions suivantes :

Sans protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 1 à 2,5%

Classe d'emploi 2 : 1,5 à 3,7%.

Classe d'emploi 3 : 2,3 à 6 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

Avec une protection contre les termites

Classe d'emploi 1 : 2 à 5%

Classe d'emploi 2 : 2 à 5%.

Classe d'emploi 3 : 3 à 7,5 % (avec couche de finition)
8 à 10% (sans couche de finition)

La dilution des produits concentrés avec de l'eau et le transfert des solutions d'imprégnation vers la cuve de réception pour l'application par aspersion (arrosage) sont effectués de manière automatisée par des lignes connectées. Pendant l'application par aspersion, le bois passe dans un tunnel fermé dans lequel le produit de préservation est appliqué. Le dispositif est ouvert des deux côtés, c'est-à-dire à l'avant et à l'arrière. Le bois entre par la face avant et sort, une fois traité, en s'égouttant par la face arrière. Après le processus de submersion, le bois traité passe dans un canal de séchage, où les articles en

bois sont séchés avec un courant d'air chaud.

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Utilisez des vêtements de protection, des gants, des protections couvrant les yeux et le visage, et des chaussures résistant aux produits chimiques (EN 13832) pendant le mélange et le chargement des produits concentrés.
Utilisez des gants et une combinaison de protection (combinaison enduite) pendant la manipulation du bois traité et l'entretien des machines.
Les solutions d'application doivent être collectées et réutilisées ou éliminées comme des déchets dangereux. Elles ne doivent pas être déversées dans la terre, le sol et les eaux de surface ou tout type d'égout.
Tous les processus d'application industriels doivent être réalisés dans une zone confinée située sur un support rigide imperméable avec un système de rétention pour éviter les écoulements et un système de récupération en place (un puisard par exemple).
Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous un abri et/ou sur une surface en dur imperméable afin de prévenir les pertes directes dans le sol ou les eaux. Toutes les pertes doivent être récupérées en vue de leur réutilisation ou de leur élimination.
Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir les consignes générales d'utilisation.

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir les consignes générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

voir les instructions d'utilisation respectives et spécifiques fournies ci-dessus

5.2. Mesures de gestion des risques

Ne pas utiliser sur du bois susceptible d'entrer en contact direct avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux ou bétail.
Évitez le contact prolongé d'animaux de compagnie, en particulier des chats, avec les surfaces traitées.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Description des mesures de premiers secours

Informations générales : changer les vêtements contaminés et imprégnés. En cas de doute ou si des symptômes sont observés, consulter un médecin. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente ou ayant des crampes.

Après inhalation : déplacer la personne à l'air frais et la maintenir au chaud et au repos. Apporter de l'air frais.

En cas de contact avec la peau : après tout contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Après tout contact avec les yeux : rincer immédiatement et soigneusement avec un bain oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

Après ingestion : ne pas faire vomir. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Protection personnelle du secouriste : secouriste : pensez à votre propre protection !

Information pour le médecin : traitement : traiter de manière symptomatique.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que retardés

Possibilité de réaction allergique cutanée. Cause de graves lésions oculaires.

Indication pour la nécessité d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial : aucune

Mesures de protection : n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Les pyréthroides et les pyréthrinés peuvent provoquer une paresthésie (brûlure et picotement de la peau sans irritation).

Si les symptômes persistent : consulter un médecin.

Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence : prendre les précautions d'usage lors de la manipulation de produits chimiques. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Précautions environnementales : ne pas laisser pénétrer dans les eaux de surface ou les égouts. Empêchez la propagation sur une grande surface (par exemple, en installant des barrières de confinement ou des barrières anti-huile).

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : nettoyer mécaniquement. Absorber avec un matériau liant les liquides (par exemple du sable, de la terre de diatomées, des liants acides ou universels). Recueillir dans des récipients fermés et appropriés pour l'élimination.

Stabilité et réactivité :

Réactivité : aucune réaction dangereuse connue.

Stabilité chimique : le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

Possibilité de réactions dangereuses : aucune réaction dangereuse connue.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer les déchets conformément à la directive 2008/98/CE, couvrant les déchets et les déchets dangereux. Consulter l'expert local en élimination des déchets pour connaître les modalités d'élimination des déchets.

La classification de la nomenclature des déchets/descriptions des déchets doit être effectuée conformément à la CEE, en particulier pour l'industrie et les procédés. Manipuler les emballages contaminés de la même manière que la substance elle-même.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation de 24 mois.

Conserver/stocker uniquement dans le conteneur d'origine, à l'abri du gel et de la lumière directe du soleil. À conserver/stocker à moins de 30 °C. Protéger les conteneurs contre les dommages.

6. Autres informations

Les produits du BPF peuvent être livrés dans des conteneurs en vrac de 30 000 litres en acier inoxydable, de grade 304 ou supérieur, pour le transport par route.
Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.